

## Colloque « Les stages - Espaces de formation et tremplins vers l'emploi » : ce qu'en pense l'Union Wallonne des entreprises

Le débat sur les stages en entreprise se situe dans un contexte global : celui de la formation initiale et de l'adéquation de ces formations avec les besoins du marché du travail.

Il est donc important de préciser quelle est la finalité poursuivie par les stages. Elle peut être différenciée schématiquement selon le **public concerné** :

- Les stages « étudiant » dans le cadre d'un cursus scolaire de formation initiale.
- Les stages « demandeur d'emploi » dans le cadre de leur recherche d'emploi.

Nous nous situons ici dans la première hypothèse : un étudiant qui réalise un stage obligatoire dans le cadre d'une formation scolaire initiale ou continue. Ce stage est donc vu comme **un trait d'union pédagogique entre le monde de l'école et le monde de l'entreprise**. Il vise donc bien à compléter ou améliorer les compétences acquises en cadre scolaire par des compétences acquises en cadre professionnel.

### 1. Comment tisser ou retisser des liens entre écoles et entreprises ?

Précisons que la question laisse entendre que les liens seraient ténus, voire inexistantes. Nous ne partageons pas du tout ce constat. L'enseignement qualifiant, l'enseignement de promotion sociale et l'enseignement supérieur sont **des partenaires historiques** des entreprises. On en veut pour preuve **la multiplicité des collaborations ponctuelles et structurelles** entre les deux acteurs (actions croisées, financement de structures, partage de ressources humaines et matérielles, promotion, recherche et développement communs...).

Le stage est un outil qui peut contribuer à l'amélioration des liens entre les deux acteurs. Mais à condition que sa finalité soit clairement définie, acceptée et respectée par les trois acteurs (stagiaire, entreprise et école) !

- Il est une application de la formation et peut être également nécessaire à l'obtention du diplôme.
- Il doit permettre d'acquérir des compétences professionnelles que le stagiaire sera en mesure de réutiliser dans un premier emploi.
- Il offre une opportunité de découverte d'un milieu professionnel, d'une entreprise, d'une organisation, rencontrer des collègues, des clients, des fournisseurs, etc.
- Il est aussi souvent, sur le plan personnel, une chance de mieux se connaître..

La contribution du stage aux liens écoles-entreprises est donc fondamentalement indirecte. C'est via, notamment, la réflexion sur les référentiels métiers et pédagogiques, la convention de stage, le suivi du stage et l'évaluation finale que les deux acteurs (écoles et entreprises) peuvent développer et enrichir leur collaboration et connaissance mutuelles.

Il nous semble dangereux de faire jouer au stage un rôle autre que sa finalité pédagogique première.

Il est donc crucial que **la politique générale des stages** s'accompagne de réflexions et échanges sur les besoins réels du monde économique, les métiers nécessitant une formule de stage,...

### 2. Quels sont les enjeux liés aux stages ?

Il faut savoir que plus de 200.000 élèves ou étudiants sont inscrits dans des études au cours desquelles ils pourraient être amenés à suivre un stage dans le milieu professionnel<sup>1</sup>.

Au-delà de **l'enjeu pédagogique** des stages développé ci-dessus, nous y ajoutons **l'enjeu économique** de renforcement de **la compétitivité de nos entreprises et de nos jeunes** !

Si cela peut sembler pour certains un débat fort éloigné de la réalité, cette question de la compétitivité impacte directement les jeunes dès leur entrée sur le marché du travail.

<sup>1</sup> Enseignement obligatoire et de promotion sociale. Bilan et perspectives à mi législature : mai 2007.

Deux exemples rapides :

- La politique de stage de la France, qui impose pour certains cursus un stage à l'étranger, pousse les jeunes français dans les entreprises belges. L'expertise et les compétences que ces jeunes en retirent se fait (in)directement au détriment des jeunes de la Communauté française, les places de stages n'étant pas pléthoriques.
- L'ouverture des marchés du travail au sein de l'espace européen facilite la mobilité des entreprises, singulièrement celles de services dont les prestations sont facilement « dématérialisables ». Nos jeunes sont donc directement en comparaison avec des jeunes issus de l'espace européen, voire plus éloignés. Ce cas se rencontre dans des secteurs très variés (construction, ingénierie, informatique, imprimerie...).

On l'aura compris, il se dégage quelques enjeux clés à court terme :

- Adéquation de la formation aux besoins réels du marché du travail ;
- Adéquation des formules contractuelles et administratives aux attentes des entreprises ;
- Adéquation qualitative et quantitative du volume de stages au tissu économique.

Il est essentiel que les deux acteurs se posent ensemble calmement ces questions et non pas via une disposition décrétale qui s'imposerait aux écoles et aux entreprises.

Par exemple, qui est conscient que compte tenu d'une taille moyenne de l'entreprise wallonne de 9 personnes, il est illusoire de créer des formules de tutorat qui solliciteraient excessivement l'entrepreneur ? Qui a intégré dans ce cadre l'importance des compétences transversales ou relationnelles ?

### 3. Quels liens envisager entre stage et emploi ?

Il ressort de notre **conception pédagogique du stage** que le jeune reste à tout moment un élève à part entière, sous la responsabilité de l'établissement scolaire. Il n'est donc pas un travailleur au sens de la loi sur le contrat de travail.

S'inscrivant dans un projet pédagogique, le stage a donc essentiellement pour finalité de :

- permettre la mise en pratique des connaissances de l'étudiant en milieu professionnel ;
- faciliter le passage du monde de l'enseignement à celui de l'entreprise.

En aucun cas le stage ne peut être assimilé à un emploi.

S'agissant du recrutement des stagiaires, toute discrimination, directe ou indirecte, dans le cadre d'une procédure d'accès à un stage, est interdite.

Il est illusoire de croire que tout jeune passe ou passera par un stage. Comme développé ci-dessus, la visée pédagogique du stage justifie de facto que certains cursus n'incorporent pas de stages. A contrario, certains acquis ne peuvent se faire que via une immersion en entreprise.

Par ailleurs, **la demande de stage** dépasse largement l'offre surtout lorsque l'on analyse précisément sa structuration professionnelle, spatiale et temporelle :

- **Professionnelle** : les stages souffrent du même déséquilibre offre/demande qui caractérise les pénuries et pléthores du marché du travail.
- **Spatiale** : la localisation du tissu économique et du tissu scolaire, sans compter les questions de mobilité freinent la rencontre offre-demande.
- **Temporelle** : les demandes de stages et les accueils en entreprises se caractérisent par des temporalités différentes dont la conciliation doit être un enjeu majeur.

On le voit, nous ne privilégions pas le lien direct entre stages et emploi. Par contre, nous croyons important de rapidement améliorer les relations entre ces deux étapes. Des chantiers comme le **Service francophone des métiers et des qualifications** sont pour nous essentiels à cette amélioration.

Une meilleure intégration entre **les entreprises, les opérateurs publics et privés de placement et les établissements d'enseignement** est aussi une piste à développer pleinement.